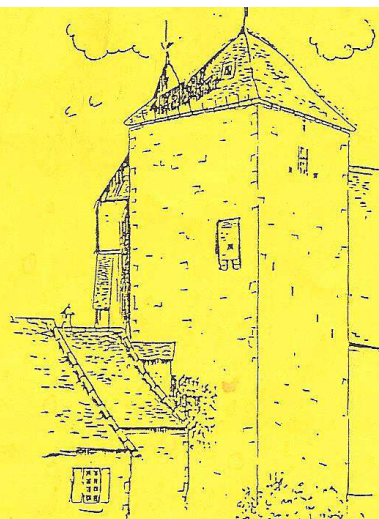


Du côté de Floirac

Bulletin d'information très local

N°13 Avril 1998



Editorial

Dans une France déprimée qui broie du noir à longueur de médias, ce bulletin de printemps fera quelque peu diversion : dans ses quelques pages, en effet, s'expriment plus de dynamisme et de confiance, de curiosité et de passion que de découragement.

Voici, pêle-mêle, de ces *poèmes* qu'on écrit encore, à Floirac, aux premiers beaux jours ; des *images d'un carnaval* sans façon, fêté par les enfants avec les moyens du bord ; un *article gourmand* sur *le sucre* ; des *projets*, proposés à tous pour le plaisir de faire quelque chose ensemble : soirées du Comité des fêtes, débroussaillages, exposition d'été de l'Association...

Voici, patiemment reconstituée par Michel Carrière et illustrée de ses propres dessins, *l'histoire pleine d'enseignements de l'eau et des fontaines* du village.

Voici enfin, dans une rubrique nouvelle où nous tenterons de présenter désormais *les artisans d'art* ignorés de Floirac, le premier d'entre ces créateurs passionnés et inconnus, M. Marcel Valade, luthier amateur de Rul, qui réalise dans le secret de splendides vieilles à roues.

A vous, lecteurs, de découvrir cette dernière moisson d'informations « très locales » et d'y trouver peut-être, comme nous, des signes de vitalité et d'optimisme.

Anne-Marie Daubet

« DERNIERE MINUTE »

le TERRAIN DE BOULES

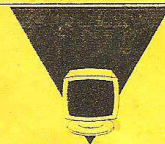
Les travaux d'aménagement du terrain de boules avancent à grands pas.

Prévue pour être opérationnelle aux vacances de Pâques, cette aire de jeux occupera une partie du terrain de la poste.

Réalisé grâce à la bonne volonté de quelques uns et plusieurs dons (pierres de soubassement de l'entreprise Bouat, mûriers-platanes pour l'ombrage offerts par l'Auberge du Barry ; sommes d'argent, lauriers de clôture, traverses, portail, offres de donateurs privés) ce terrain de boules, qui ne coûtera rien à la commune, a tous les atouts pour devenir l'espace convivial qui manquait au centre du bourg.

Merci à tous,

le Maire



Floirac sur internet

Plusieurs personnes nous ayant fait demander ce qu'il faut taper pour accéder au site de Floirac sur Internet, Eric Biberson nous a livré la clef :

Taper, en lettres minuscules :

<http://perso.wanadoo.fr/floirac>

LES NOUVELLES DE LA MAIRIE



I CONTRAT D'ALIMENTATION EN EAU

Après avoir retenu trois ^{candidatures} conditions et choisi l'affermage comme système de gestion du réseau d'eau potable de la commune, le Conseil municipal a décidé de poursuivre la procédure en adressant aux sociétés candidates un dossier technique précis qui devra être retourné à la commune pour le 8 avril 1998.



II SCHEMA COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil fait procéder à des études techniques et financières supplémentaires avant de décider d'adopter le schéma communal d'assainissement.



III ORDURES MENAGERES

Le Conseil a également décidé, pour mettre un terme à l'incohérence dans le prélèvement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M), d'imputer cette taxe à tous les contribuables de la commune.

Deux containers seront installés à la « Rondelle » pour les habitants du causse.



IV BUDGET

Comme chaque année, le Conseil a entériné le compte administratif de l'année 1997 qui se traduit par un *solde positif de 37953,60 francs*, et adopté le budget primitif 1998 :
le total du budget de fonctionnement s'élève à 999.929 francs
le total du budget d'investissement s'élève à 735.354 francs.

jean-pierre Biberson

L'AFFAIRE S.T.L

Avril 98

Avant- Propos : Une demande d'autorisation d'extension est déposée en février 97 par la société S.T.L. (Sablières et travaux du Lot), portant sur une superficie totale de 3Ha54 située à cheval sur les communes de Saint-Denis et de Floirac, à Pontou.

Tout a donc commencé par la venue à Floirac, le 23 avril 97, d'un commissaire enquêteur chargé de recueillir notre avis sur cette demande.

A vrai dire, ce brave homme n'eut que peu à faire tellement l'intérêt de concitoyens semblait ailleurs à cette époque ! Seul, un petit cercle de riverains irréductibles et fort mecontents se fit entendre ou plutôt coucha un certain nombre de requêtes sur le registre ouvert à cet effet.

Le Conseil municipal, saisi de l'affaire, et quelque peu troublé par certaines remarques fort pertinentes, s'empessa donc, par l'intermédiaire de son maire, de contacter la société incriminée afin d'établir certains éclaircissements sur le creusement projeté.

Hélas pour elle, la société requérante négligea très imprudemment de répondre dans les délais à la missive municipale et, tout naturellement, le Conseil municipal, quelque peu vexé d'être tenu pour si peu, décida de donner un avis défavorable au projet non éclairci.

L'affaire suivant son cours, le maire fut invité par M. le Préfet début octobre à Cahors à la commission des carrières. Il se retrouva ainsi, en compagnie de son collègue de Saint-Denis, autour d'une table ronde fort garnie de représentants de diverses administrations, élus départementaux et représentants du monde professionnel. Après un vif débat où divers avis contradictoires s'affrontèrent, il fut décidé d'ajourner la demande d'extension projetée, sous réserve d'une étude complémentaire sur les risques éventuels de crues dues aux effets conjugués de la Dordogne et de la Sourdoire.

La vie reprit donc son cours sans que l'on ne parle plus de l'affaire, ceci jusqu'au 25 février dernier où nous fûmes à nouveau conviés à nous réunir le 3 mars à Cahors.

Et là, surprise ! il est fait successivement mention d'un complément d'informations sur la gravière, d'un changement d'actionnaire à la tête de la société, le tout connu de tous excepté du maire de Floirac. Après un échange de vues assez vif entre les représentants des carrières, les maires concernés et les administrations, le vote demandé par le représentant du préfet ne donne que 4 avis favorables pour l'extension, 2 défavorables et une multitude d'abstentions, une première paraît-il pour ce genre de dossier.

L'affaire S.T.L. est donc fort mal engagée, et seul le préfet peut maintenant avoir le dernier mot. Attendons de voir si la voie choisie sera celle du grand capital ou celle du respect du débat démocratique d'une petite population rurale réfugiée dans son camp haut.

Le délégué communal



L'EAU à FLOIRAC

par Michel Carrière

Aujourd'hui, nous sommes tellement habitués au progrès que nous ne prêtons guère attention à de petites choses qui autrefois auraient relevé du prodige, voire de la sorcellerie. Il est ainsi un geste de tous les jours que je ne saurais décrire mieux que Marcel Pagnol : *« Il suffisait d'ouvrir un robinet de cuivre, placé au-dessus de l'évier, pour voir couler une eau limpide et fraîche... C'était un luxe extraordinaire, et je ne compris que plus tard le miracle de ce robinet... »* Nous nous proposons ici de vous faire connaître, ou de vous rappeler, les différentes étapes de ce « miracle » pour notre commune.

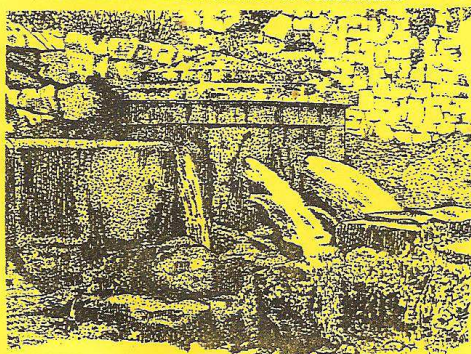
À l'origine, les habitants du territoire de Floirac trouvaient l'eau qui leur était nécessaire dans les points d'eau naturels : la Dordogne, les ruisseaux et les sources. Heureux temps où le mot « pollution » était inconnu et où toute eau était, par nature, considérée comme potable. Plus tard, par mesure de commodité, certaines sources ont été aménagées en fontaines (Manen, Soult, Saint Georges...) et des initiatives personnelles ou collectives amenèrent le creusement de puits (Candare, Secade, Camp St Peyre...) et la construction de citernes. Pendant des siècles, les habitants se sont contentés de cela. Pour avoir de l'eau à la maison il fallait aller la chercher avec un récipient (seille, seau, cruche...) plus ou moins loin, et la porter dans la souillarde ou sur l'évier. Que de femmes et d'enfants ont été de corvée d'eau!

Alors, le gaspillage n'existait pas, la toilette était des plus sommaires et l'eau apportée à la maison était essentiellement réservée à la cuisine et à la boisson.

La première trace écrite concernant l'alimentation en eau du village remonte à l'an 1839. Au cours d'une réunion, le 25 mai, le Conseil municipal constate que *« la fontaine de Floirac (1) a besoin de grosses réparations. Il n'est presque plus possible d'approcher de la fontaine pour y prendre de l'eau attendu que le canal qui passe sous le chemin vicinal qui conduit de Floirac au port de la Borgne est presque fermé par les éboulements et les décombres qui y sont jetés. Il est d'une utilité indispensable de fermer la fontaine à sa source et même d'élever les eaux pour la prendre plus commodément par le moyen de canaux ou robinets et, par ce moyen, on évitera qu'on y fasse les saloperies (sic) qu'on est habitué à y faire journellement, même d'y jeter des pierres et décombres dans le canal. »* En août, un devis estimatif des réparations est établi

par Jean Moncany, maître-maçon de Gluges à 347,60 F. Les travaux seront réalisés.

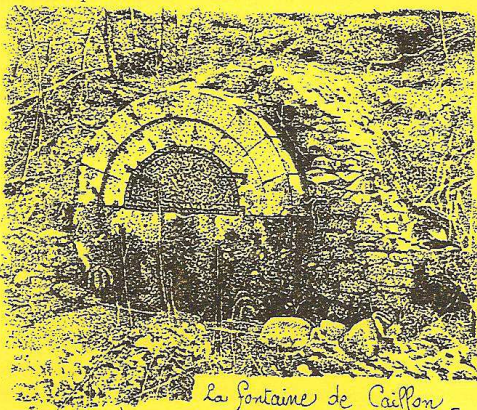
La construction de la ligne de chemin de fer, dans les années 1860-1861, oblige à des modifications dans l'alimentation de la fontaine Saint Georges et endommage fortement la fontaine elle-même. Le 30 août 1862, la municipalité demande que *« la Compagnie d'Orléans (2) fasse construire une seconde fontaine près du rocher sur le même côté du chemin vicinal d'intérêt commun où elle était placée auparavant »*. Les tuyaux de fonte placés en siphon pour remplacer l'ancien canal de la fontaine ont laissé perdre l'eau. *« La fontaine a cessé de couler pendant une demi-journée et on est parvenu à faire rentrer l'eau dans l'ancien canal en fermant les fissures produites dans le rocher par la mine avec de la terre glaise. »* Cette demande de construction d'une deuxième fontaine sera renouvelée au mois d'octobre. Il semble que ce travail ait été réalisé, mais nous n'avons trouvé aucun dossier le concernant.



- La fontaine Saint Georges -

En 1866 le Conseil municipal prévoit une dépense de 100 F pour le nettoyage et la

mise en état de la fontaine des Cabronnes (3) et de 30 F pour creuser et nettoyer la source de Pouzal (4). Vers le même temps semble être né le premier projet d'adduction d'eau de Floirac et des études préliminaires sont entreprises. Le 12 mai 1868, le maire, François Mazarguil, expose au Conseil la nécessité qu'il y aurait à avoir l'eau potable à proximité : « Il est très facile de faire arriver sur la place de Floirac la fontaine dite de Caillon, son niveau étant supérieur de cinq mètres environ au point culminant de la place. Cette fontaine ne tarit jamais et son volume serait plus que suffisant aux besoins. D'après étude une somme de 5000 Francs permettrait de faire arriver cette fontaine sur la place de Floirac. »



La fontaine de Caillon -

Aux Archives départementales nous avons retrouvé le « **Projet de conduite et de distribution des eaux des sources de Caillon dans le village de Floirac** » établi le 14 septembre 1868 par M. Delon de Figeac. Il comporte les métrés et le devis qui s'élève au total à 10 000 F. Ce projet prévoit une fontaine sur la place et quatre bornes fontaines système Chameroy. En 1870, une souscription volontaire auprès des habitants pour le paiement de la fontaine rapporte 4890 F. Le devis de M. Delon ayant augmenté (12600 F), la municipalité décide de supprimer la borne fontaine initialement prévue au Cayrou afin de limiter la dépense. Il ne restera donc que trois bornes fontaines, une au Barry, une au Ban de Gaubert et une entre la place et le passage à niveau.

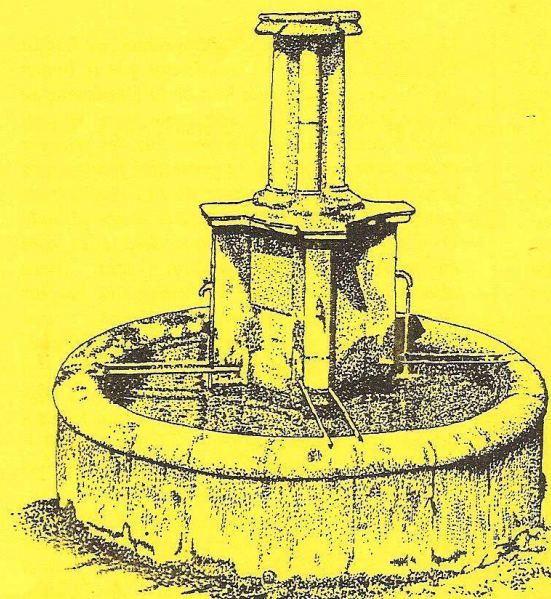
Une réunion du Conseil municipal, le 24 juillet 1870, nous apprend que, suite à la délibération du 18 mai 1868, une somme de 5 000 f avait été votée mais que cette imposition a été refusée par l'autorité supérieure.

Le maire propose donc d'emprunter au Crédit Foncier de France. « *Considérant que le bourg de Floirac, quoique non loin de la Dordogne, se trouve dépourvu d'eau soit pour boire soit en cas d'incendie, et que plusieurs fois des granges et des maisons ont été la proie des flammes ne pouvant les combattre faute d'eau ; considérant que les sources de Caillon situées à une altitude de 7m au-dessus de la place dont elles sont éloignées d'environ 1300m sont assez abondantes pour fournir tout temps aux besoins de la population...considérant que l'établissement d'une fontaine sur la place de Floirac est d'une grande nécessité...* (les conseillers) ont voté à la majorité de 13 voix contre 2 la somme de 5080 F 20c » qui, jointe à la souscription des habitants donnera 10 070 F 20c. La somme manquante sera demandée sur les fonds du département ou de l'Etat.

Le 23 juillet 1870, la dépense envisagée pour la fontaine est réduite à 10 000 Francs « *car la position malheureuse de la France ne permet pas de demander une subvention de l'Etat* ». Nous sommes en guerre contre la Prusse depuis le 19 juillet.

La municipalité de Floirac est suspendue le 30 septembre 1870, le projet d'adduction d'eau tombe en sommeil.

François Mazarguil, revenu à la mairie par autorisation préfectorale du 6 juillet 1871, reprend le projet en 1872. Un arrêté du Préfet en date du 23 avril autorise l'exécution des travaux en régie. Louis Tournier, maître maçon de Floirac, est l'ouvrier recommandé par l'architecte pour toute la maçonnerie et il est fait appel à Boyer fils, fabricant de pompes à Figeac, pour tous les articles de fontaine. « *Le plan relatif au projet de conduite et de distribution des eaux de Caillon dans le bourg de Floirac place la fontaine principale à l'endroit où est située la Croix de la mission* » en face de l'église. La mairie a reçu de nombreuses demandes tendant au maintien de la Croix « *et que la fontaine soit placée entre les deux tilleuls en face de la tour où doit être construit le réservoir* ». Le 12 mai 1872, le Conseil, considérant que cette demande est « *basée sur des principes de foi et de religion* », qu'il est impossible de replacer la croix dans un endroit convenable et qu'en outre « *la fontaine sera mieux placée sous les tilleuls où elle sera ombragée pendant l'été et qu'elle est plus près du réservoir ce qui diminue la dépense et que d'ailleurs elle gênera moins la circulation* », émet le vœu que la fontaine soit placée sous les tilleuls.



La fontaine de Floirac.

Le 12 août, il est décidé que la borne fontaine n°1 sera placée devant la chapelle Saint Roch. « *Sa position sur le bord de la voie permettra de conduire les eaux qui s'écoulent dans le fossé et l'espace qu'il y a en cet endroit permettra l'établissement d'un bac pour y abreuver les bestiaux* ». Ce sera aussi plus économique car il n'y aura pas de tranchée à creuser dans le rocher. Dans le même temps « *il y a lieu d'activer la poursuite des travaux de construction de la fontaine qu'on ne pourrait établir avant d'avoir construit le réservoir au risque de compromettre l'opération* ». M. Lamothe, locataire de la tour, accepte la résiliation de son contrat afin de permettre la construction du réservoir à la base de la tour. D'après les plans de l'époque ce réservoir a une capacité d'environ 80m³ (4,40m x 4,40m x 4,55m).

Tous les habitants ne sont pas d'accord avec la municipalité pour ces travaux d'adduction d'eau et, au cours de l'année 1872, pas moins de quatre pétitions seront déposées. La dernière, comportant vingt et une signatures, sous la responsabilité de M. Juillard, banquier de Brive, sera adressée au Ministre de l'Intérieur. Néanmoins, le 10 novembre 1872, les travaux sont terminés. « *Les tranchées pour la conduite d'eau ont rencontré le rocher ce qui augmente considérablement le prix prévu par le devis* »

(13826 F au lieu de 10 000 F). La commune demandera un secours au gouvernement en 1873.

Un inconvénient se présente alors, « *le trop-plein de la fontaine coule dans les rues du village rendant les chemins boueux et gênant la circulation* »(5). Le maire propose de vendre aux enchères l'eau de ce trop-plein. La conduite aux frais de l'acquéreur devra être enterrée afin de ne point nuire à la circulation. Par négligence la mise en adjudication va être retardée.

Louis Tournier qui a fait tous les travaux de maçonnerie pour l'adduction d'eau présente sa facture le 8 décembre 1872 : 2019,13 F. Le 26 octobre 1873, le Conseil municipal décide de rembourser les personnes qui ont avancé de l'argent à la commune pour les travaux, par tirage au sort de l'ordre de remboursement : Maury Alfred, Lacassagne Jean-Baptiste, Mazarguil François, Chambon Pierre et Treil Pierre. Le 5 novembre 1873, la commune demande à Louis Tournier de lui rembourser la somme de 282 F 99 c qu'il doit par suite de la régie de l'adduction d'eau. La maçon ne peut s'acquitter du total de cette somme à cause de la perte qu'il a éprouvée dans cette entreprise, il propose de ne payer que 100 F. Le 7 novembre 1875, le Conseil municipal, reconnaissant la perte subie, acceptera le paiement de la somme proposée.

L'adjudication du trop-plein de la fontaine devait avoir lieu le 30 mai 1875 mais il y aurait intérêt d'en demander l'ajournement et de faire procéder à une nouvelle enquête car « *il a été fait une pétition par plusieurs habitants demandant que ce trop-plein fût réservé pour faire un lavoir* ».

Finalement ce trop-plein sera acheté par Alfred Maury.

M. Carrière

Notes :

1. Par fontaine de Floirac on entend, jusqu'en 1872, la fontaine Saint Georges, de nos jours improprement appelée fontaine de Bascle.
2. Au début les compagnies de chemin de fer étaient privées. La C^{ie} d'Orléans fut fondée en 1838. Par fusion de plusieurs compagnies, elle devient le P.O. (Paris-Orléans) en mars 1852.
3. La fontaine des Cabronnes est située dans la vallée de Caillon.
4. La source de Pouzal est située entre la Barrière et Labarthe, près du hangar de R. Leymat.
5. La rue principale dans sa traversée du bourg ne sera goudronnée qu'en 1933.

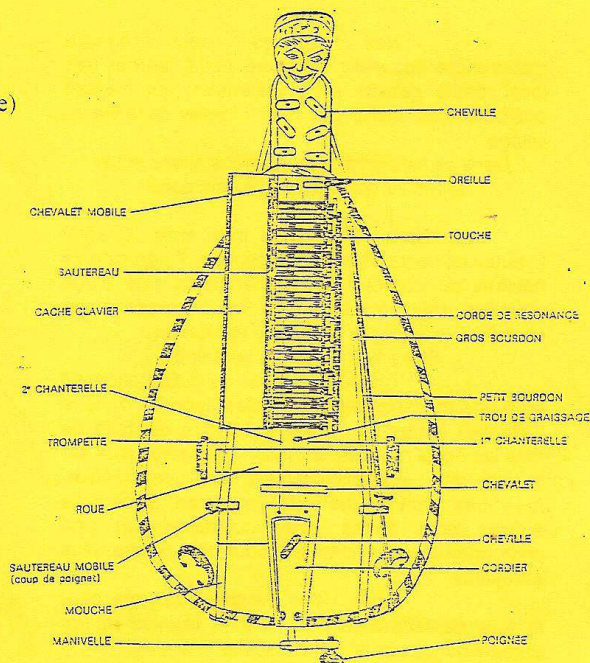
ARTISANS d'ART IGNORES DE CHEZ NOUS

Marcel Valade, le luthier amateur de Rul

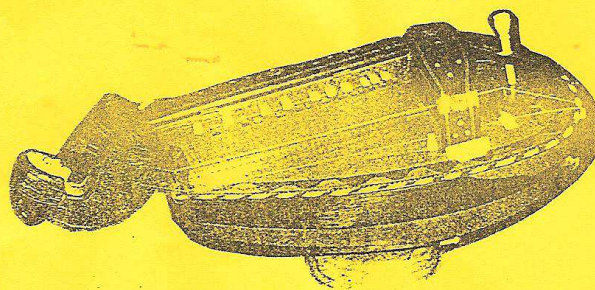
C'est Yveline Caminade qui a vendu la mèche et nous l'a fait connaître. Il est si discret, en effet, que personne n'aurait découvert autrement le fabuleux travail de Marcel Valade dont le violon d'Ingres est... la vielle (viole dont l'archet est remplacé par une roue).

Il n'en joue pas. Il en fabrique ! A contre-temps à contre-époque peut-être, cette originale passion s'exerce jusque dans le détail des marqueteries en bois précieux, ivoire, os ou ébène. Jugez plutôt :

La *caisse de résonance* est constituée de six côtes noires en noyer (provenance Michel Caminade) et de six côtes blanches en frêne (même fournisseur). La *table d'harmonie* est, elle, en épicea de Haute Corrèze, les *chevilles* sont en poirier ou en ébène, les touches blanches en os, les noires en ébène. Pour les *sautereaux*, *cordier*, *chevalets* et *roue* : érable, pommier, buis en provenance des Noals de Floirac, merisier et houx. Enfin les décorations des tables d'harmonie et des couvercles de *clavier* sont à base d'ivoire, ébène et nacre. La seule évocation des pièces de la vielle, de ces bois régionaux ou exotiques (une dizaine en tout), qu'il travaille si finement, de l'ivoire ou la nacre, ne fait-elle pas déjà rêver ?



Ces vielles à roue que les photographies restituent bien imparfaitement ici (deux réalisées déjà et testées par des musiciens), demandent environ trois cents heures de travail et une habileté qu'on devine aisément. Alors que les amateurs (et surtout les « viellex » s'il y en a), tentent d'aller découvrir ces merveilles à Rul où monsieur Valade, sans doute, les accueillerait volontiers pour leur faire partager sa passion de luthier.



A.D.



A PROPOS DU JOURNAL DE FLOIRAC

Nos lecteurs sont curieux d'apprendre comment s'élabore notre journal très local, petite gazette sans prétention, qui n'existe que pour vous distraire et vous informer de la vie du village.

Dans ce treizième numéro, nous allons vous expliquer notre aventure commune.

En moyenne tous les trois mois, Chantal Lyautey contacte personnellement les 7 participants habituel du journal pour décider de la date d'une première réunion et suivant la disponibilité de chacun, fixe le jour et l'heure de la réunion.

Elle a lieu, le soir, à la Mairie.

Chacun présente sa préparation s'il en a une et s'enquiert des articles déposés dans la boîte aux lettres de la mairie. Lecture est faite de tous les écrits récoltés et chacun donne son avis sur leur intérêt et leur emplacement dans une rubrique, les vôtres étant les premiers concernés. Si certains articles sont arides, une illustration, ou une photographie sont choisies pour les rendre plus attrayants.

Anne-Marie Daubet joue (très peu) le rôle de rédactrice pour que la réunion ait un déroulement logique...et discipliné !

Frédéric Bonnet ou Jean-Pierre Biberson présentent les Nouvelles de la Mairie qu'ils comptent insérer dans le journal.

Isabelle Chavigner et Anne-Marie Daubet indiquent ce qu'elles comptent relater de la vie des Associations, AASF ou Comité des Fêtes, et annoncent, quand il y en a, les désirs des autres associations.

Claire Granouillac propose le thème

de la rubrique : *Nous voudrions savoir* informations sociales, utiles aux villageois.

Chantal Lyautey, responsable du Carnet, présente la liste des naissances et décès ; une récapitulation des annonces est effectuée.

Tout le monde étant présent, la date d'une deuxième réunion est décidée. Elle permettra de corriger les erreurs, d'insérer des écrits de dernière heure, de nouvelles annonces ou de compléter le carnet. La présentation des articles est confirmée ou améliorée, leur place dans les rubriques ou les pages est quelquefois changée.

Les articles ont été saisis sur ordinateur par Anne-Marie Daubet et Janine Baurès qui ont fait en même temps la première mise en page et apporté leur touche personnelle quant à l'illustration et la présentation.

Dans les jours qui suivent, toutes deux font les dernières mises au point pour que Jean-Pierre Biberson pratique un premier tirage à la photocopieuse avant le tirage définitif.

Chantal Lyautey se charge des envois aux lecteurs résidant hors de la commune, ces derniers ayant déposé des enveloppes timbrées intitulées à leurs nom et adresse.

Le Journal de Floirac étant entièrement préparé par des bénévoles, son prix de revient est modique : distribution postale, entre 45 et 49 francs, une rame de papier achetée à la librairie de Martel, 85 à 147 f suivant la couleur.

Les personnes participant régulièrement à la rédaction du journal sont par ordre alphabétique : Janine Baurès, Jean-Pierre Biberson, Frédéric Bonnet, Isabelle Chavigner, Anne-Marie Daubet, Claire Granouillac, et Chantal Lyautey.

L'existence de ce petit journal nous permet de mettre en relation constante les résidents permanents de Floirac et ceux qui vivent éloignés du village. Nous sommes très attachés à vos articles qui parlent de la vie à Floirac, actuelle ou historique, ainsi qu'à ceux relatant vos expériences ou émotions, traduites souvent dans des termes poétiques.

Votre participation active est une extraordinaire motivation pour tout le comité de rédaction qui vous remercie chaleureusement.

Pour l'ensemble de la Rédaction
janine baurès



ASSOCIATIONS...BENEVOLES...ASSOCIATIONS...BENEVOLES...ASSOCIATIONS

Quelques brèves du Comité des Fêtes



L'assemblée générale du Comité s'est tenue ce dimanche 15 mars au Cantou. Un nouveau bureau a été élu :

Président d'honneur : Bonnet-Madin Frédéric

Présidente : Thévenet Nathalie
Vice-président : Granouillac Michel
Trésorière : Marough Saadia
Vice-trésorier : Van der Wolf Geoffroy
Secrétaire : Pinto Patricia
Vice-secrétaire : Marcou Nathalie

De nouveaux venus se sont joints à nous lors de cette assemblée, nous les remercions. Le bilan moral et financier de l'année 97 est positif et nous avons envie qu'en cette année 98 les animations que nous vous proposerons vous réjouissent. Merci à tous de votre participation sans laquelle nous n'existerions pas.

La prochaine soirée au Cantou est prévue pour le samedi 18 avril avec le groupe *Dusty Bottom's* (Rock Cajun). A bientôt !

Paty Pinto

ASSOCIATION ANIMATION SAUVEGARDE DE FLOIRAC

La dernière réunion du 20 Février avait pour but essentiel de définir le thème de l'exposition qui se tiendra à la Chapelle du Barri cet été, du 15 juillet au 15 août, juste

après l'exposition de peinture de M. Zozzoli et de M. Hanquet de Montvalent (15 juin-15 juillet).

Notre exposition, à l'élaboration de laquelle peuvent participer tous ceux qui le souhaitent, portera sur *la Dordogne floiracoise* et associera **photographies**, anciennes ou récentes, **documents** géographiques et historiques, **objets** divers ayant un lien avec la rivière et ses pratiques, **galets** originaux, étude de faune et flore etc...Le champ est ouvert et nous espérons d'autres suggestions en même temps que vos contributions. Une réunion a été fixée au vendredi 3 avril (21h à la mairie) pour mettre en commun les premiers éléments et programmer le travail d'élaboration. Nous vous y attendons.

Nous avons également prévu une journée de débroussaillage le dimanche 29 mars au chemin de Camp Marti et nous invitons tous les volontaires à nous y rejoindre pour restaurer cette belle promenade.

Enfin nous rappelons que des cartes postales originales de Floirac, en nombre limité, sont en vente à la bibliothèque et auprès des responsables. Pensez à les réclamer.



ASSOCIATION CASTELNAU VOL LIBRE

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 20 décembre 97 à la Mairie de Floirac en présence de 35 personnes passionnées de parapente et de vol libre.

Dans son rapport moral, le président a, entre autres choses, salué le travail d'entretien réalisé par des membres du club sur les sites de Soult et de Boissières et sur les pentes du Mont Mercoux près de Martel. Il a également évoqué les problèmes posés par les sites d'atterrissage.

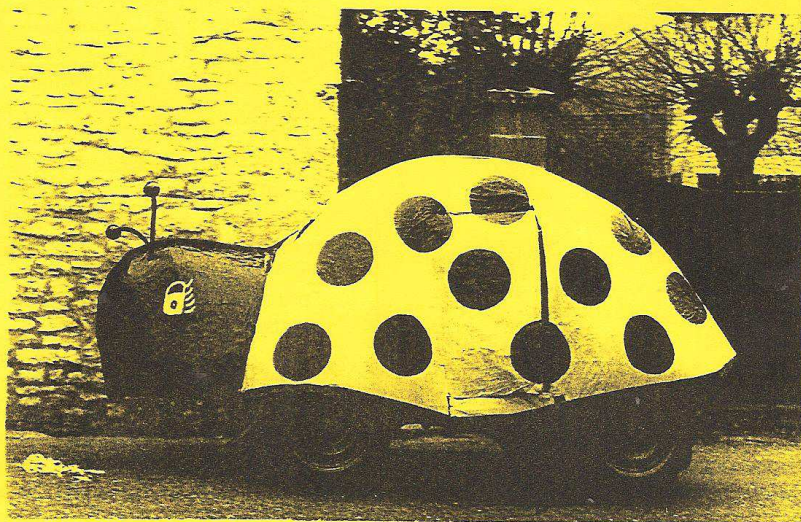
L'ancien bureau a été reconduit à l'unanimité avec son président Jean-Claude Brion. Le siège social de cette association est, nous le rappelons, à l'Auberge du Barry.

LE CARNAVAL

Le Carnaval, malgré la pluie qui a écourté le défilé, s'est bien déroulé.

Après l'hiver, la coccinelle, le crapaud et la pieuvre géante ont fait leur apparition, défilant dans le village, entraînées au rythme des percussions.

Patricia Pinto



POÉSIE, TOUJOURS...

A Floirac

Comme tous les matins, le car passe sur la place
 Pour nous emmener dans nos classes.
 Trois jours par semaine la bibliothèque est ouverte
 Et si elle n'était pas là ça serait une grande perte !
 Quand arrive l'été
 Et le plaisir d'accueillir les vacanciers
 La saison des martinets
 Sur nos beaux petits marchés
 A l'occasion de nos grandes fêtes
 Rien ne nous arrête
 Heureusement qu'il y a le Barri
 Et aussi notre bon repas qu'est le méchoui !!!

Nanda Plaaschaert

Quand j'étais petit
 J'habitais Lagny.
 C'était la ville,
 Dans la rue
 Pleine d'automobiles
 En dessous des grues
 Je marchais
 En tenant la main de Maman
 Pour aller
 A l'école doucement

François Pietrera

Ma journée d'été

Un jour d'été
 Où j'allais me baigner
 Je regarde en l'air
 Je vois les falaises
 Et derrière les collines,
 Il y avait :
 Trois grains de farine
 Et un vol de chardonnerets
 Et derrière encore il y avait
 Padirac et Carrenac.
 J'ai fini par me baigner
 Quand tout d'un coup
 Je vis un brochet
 Je voulais m'approcher
 Mais malheureusement
 Il s'est en allé.
 Et voilà ma journée d'été

Sophie Pietrera

On n'a pas les yeux assez grands
 Pour découvrir que le printemps
 Furtivement s'est installé dans les prés.

Dans les bois il est là aussi,
 Et des touffes vertes ont surgi
 Prémices du grand renouveau...si beau !

Dans les jardins c'est le bonheur
 Une multitude de fleurs
 En habits pastels ont fleuri...sans bruit.

Le gai soleil est de la fête
 Et les oiseaux chantent à tue-tête
 Refrains de joie, hymnes à l'amour...toujours

Alors ouvrons tout grand nos coeurs
 Au ciel bleu, au soleil, aux fleurs
 Il faut fêter l'événement :
 C'est le printemps

Geneviève Malgouyres

Printemps d'hier

La Fête est bien belle
 L'assistance exceptionnelle
 Chantent les bulles
 Grignotent les libellules.

Je ne suis pas conviée
 Pourtant je suis restée
 La fête bat son plein
 Comme on est bien.

Mais soudain, patatras
 Un fada entre avec fracas
 Plus de rires ni de bulles
 Adieu les libellules.

Seule une tarentule
 Qui stridule et gesticule
 Dans le crépuscule
 Je capitule...

La fête était si belle...

janine baurès

Friandise, condiment, aliment énergétique, le sucre se démultiplie en douceur. Venu de la lointaine Asie, ce compagnon inséparable de notre alimentation a beaucoup voyagé dans l'espace et le temps.

La famille saccharose : Canne et betterave donnent le même saccharose, même pouvoir sucrant, même valeur nutritive et calorique (400 K calories pour 100 g)

Sucre blanc ou roux : la couleur dépend de la pureté obtenue après raffinage, le roux gardant plus de parfum.

Sucre cristallisé : issu directement de la cristallisation du sirop, c'est le moins cher. Il est utilisé pour les confitures, les pâtes de fruit et les décors pâtisseries.

Sucre semoule : Sucre cristallisé broyé en cristaux plus fins (0,4 mm), il sert à tous les usages courants.

Sucre glace : Sucre cristallisé broyé en poudre impalpable, additionné de 3% d'amidon pour éviter sa prise en bloc, on l'utilise pour les décors et les enrobages.

Sucre en morceaux : Sucre cristallisé moulu, humidifié, séché, démoulé. Particularité française inventée en 1854 par Eugène François, épicier parisien. Il est utilisé pour sucrer café, tisane et chocolat entre autres.

Cassonade : Sucre de canne cristallisé brut, son parfum évoque le rhum.

Il est employé pour les recettes exotiques.

Vergeoise : Sucre moelleux obtenu en recuisant un sirop de raffinerie, de canne ou de betterave.

La vergeoise blonde est peu parfumée, la brune l'est beaucoup.

Très appréciée dans le nord de la France et la Belgique elle y est utilisée pour la pâtisserie et le fourrage.

Sucre pour confiture : Sucre semoule additionné de pectine et d'acide citrique pour activer la prise des confitures.

Sucre candi : Très gros cristaux lisses obtenus par cristallisation très lente. Ce procédé a été inventé par les arabes, vers l'an mille, dans l'île de Candi.

Sucre en grains (grêlons) : Grains arrondis obtenus en concassant des lingots de sucre très pur dont on se sert pour décorer les pâtisseries.

Sirop de sucre : Sucre liquide de canne, incolore ou brun, mélange de sucre et d'eau, il entre dans la composition des punchs et des salades de fruits. Une cuillerée à soupe équivaut à 10 grammes de sucre.

Caramel : Inventé aussi par les arabes pour parfumer, décorer, enrober... On le trouve maintenant tout prêt en petites bouteilles.

Pain de sucre moulu en cône, principal décor des épiceries au XIX^{ème} siècle et courant dans les pays arabes.

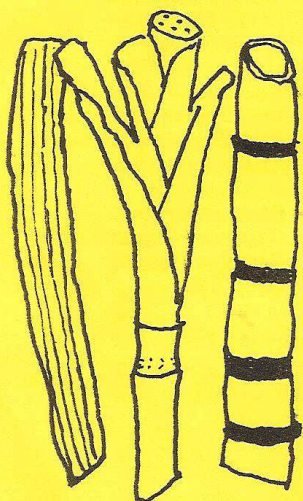
Production et consommation

La France produisait 450.000 tonnes de sucre de betterave en 1875. En 1995-96 sa production de sucre était de 4,5 millions de tonnes dont 4,2 millions issus de la betterave. Elle occupe ainsi le premier rang européen de production de sucre de betterave et le 7^{ème} rang mondial de producteur de sucre.

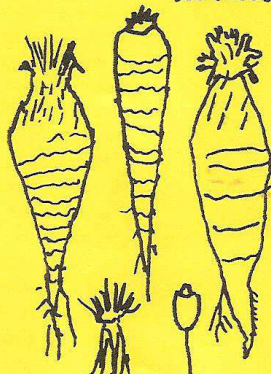
Le monde a produit 123 millions de tonnes de sucre en 1995-96. L'Inde est le premier producteur mondial devant le Brésil et la Chine.

Un habitant de Singapour consomme 70,7 kg de sucre par an, un Suédois 41,8 kg, un Français 33,6 kg, un Italien 25,5 kg et un Centrafricain, 0,8 kg...

La Canne à sucre



Racines de Betteraves sucrières



Racines Alimentaires

La Recette de Chantal



TARTE AU SUCRE

(6 personnes)

Servir impérativement tiède

Moelleuse et appétissante, cette tarte faite de pâte briochée, de crème et de sucre agrémente vos goûters en famille.

- Préparation, 10mn.

- Repos, 3h.

Cuisson, 20mn.

Pâte :

250 g de farine, 1 oeuf,
125g de beurre très mou,
10 cl de lait tiède, 13 g de levure de boulanger,
10g de sucre, 1 pincée de sel.

Garniture :

1 jaune d'oeuf,
2 cuillerées à soupe de crème liquide,
80 g de vergeoise blonde.

1 - Délayez la levure et le sucre dans le lait tiède et laissez reposer 10 mn.

Mettez la farine dans une jatte, creusez un puits au centre, ajoutez l'oeuf entier, le beurre, le sel, le mélange lait-sucre-levure. Formez une boule de pâte du bout des doigts et laissez la reposer dans un endroit tiède 1 heure.

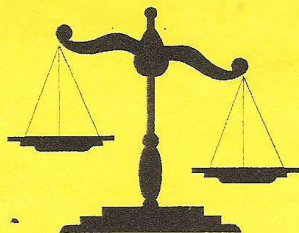
2 - Abaissez la pâte à l'aide du rouleau à pâtisserie, mettez la dans un moule à tarte et laissez la lever pendant 2 heures dans un endroit tiède.

3 - Allumez le four thermostat 6 à 7 (210°).

Pendant le préchauffage du four, battez le jaune d'oeuf avec la crème et étalez le mélange obtenu sur la pâte, à 2 cm du bord ; saupoudrez de vergeoise et faites cuire 15 à 20 minutes.



INFORMATION : Juré d'ASSISES



par Claire Granouillac

La **Cour d'assises** juge les personnes poursuivies pour les infractions les plus graves que la loi qualifie de crimes. La Cour d'assises est une juridiction mixte qui comporte :

- des magistrats professionnels
- neuf jurés désignés par tirage au sort.

Qui est juré ?

Un jury est composé de 3 magistrats (le président et ses deux assesseurs) et de 9 citoyens tirés au sort. Tous les ans, en effet, des citoyens de plus de 23 ans, jouissant de leurs droits civiques, civils et de famille, sont choisis par tirage au sort sur les listes électorales départementales à raison de un nom pour 1300 habitants (1800 à Paris). Une commission, qui comprend le Président de la Cour d'appel, trois magistrats, un représentant du Ministère public, le Bâtonnier et cinq conseillers généraux, tire au sort quatre cents noms, excluant ceux qui font l'objet d'une incompatibilité définie par le code de procédure pénale.

Au début de chaque session, *35 jurés titulaires et 10 jurés suppléants* sont convoqués à l'audience d'ouverture. Chaque juré est appelé individuellement. Tout juré qui refuse de se rendre au tribunal peut être condamné à une amende. L'employeur est tenu de libérer le salarié désigné comme juré et de maintenir sa rémunération pendant son absence.

Composition du Jury

A l'ouverture du procès, le président de la Cour d'assises *tire au sort neuf noms*, sous réserve des récusations de l'avocat général (pas plus de quatre) ou des avocats de la défense (cinq). Seuls quelques motifs légitimes (maladie attestée par certificat, parenté avec l'accusé) peuvent empêcher un juré de siéger.

Dès que le jury est constitué, le président lit alors à ses membres le texte de leur serment :

« Vous jurez et promettez :

d'examiner avec l'attention la plus scrupuleuse les charges qui seront portées contre X ; de ne trahir ni les intérêts de l'accusé ni ceux de la société qui l'accuse ; de ne communiquer avec personne jusqu'à votre déclaration ; de n'écouter ni la haine ou la méchanceté, ni la crainte ou l'affection ; de vous décider d'après les charges et les moyens de défense, suivant votre conscience et votre intime conviction, avec l'impartialité et la fermeté qui conviennent à un homme probe et libre, et de conserver le secret des délibérations, même après la cessation de vos fonctions. » Chaque juré doit alors lever la main et dire : « Je le jure ». Lorsque tous les jurés ont prêté serment, la composition du jury est irrévocable.

Les jurés doivent être *présents à toutes les audiences* et demeurer attentifs. Ils peuvent poser des questions aux accusés et aux témoins après avoir demandé la parole au président. Ils n'ont pas le droit de manifester leur opinion au cours de l'audience et ne doivent pas communiquer avec des tiers pendant les suspensions de séances, particulièrement avec les témoins. Après l'audience, ils *sont tenus de garder le secret* du délibéré.

Au cours du délibéré, enfermés dans la salle des délibérations, les neuf jurés débattent des faits et de la peine, assistés par les trois magistrats de la Cour d'assises. Pour fixer une peine, il faut 8 voix sur 12.

Les jurés peuvent demander au greffe de la Cour d'assises une indemnité journalière de comparution ainsi qu'une indemnité de séjour et de voyage.

RUBRIQUE A BRAC

Le Carnet de Floirac



Jérémie Griscelli

le 21 décembre 1997
à Soult
petit fils de
M et Mme Meyniel
à Soult

Tristan Lyautey

le 7 janvier 1998
petit fils de
Patrick et Chantal Lyautey
au Barri

Quentin Ayrat

le 13 Février 1998
arrière petit-fils de
Madame Ayrat
au Ban de Gaubert

Ils nous ont quittés

Monsieur John Hinde, 83 ans
le 26 Décembre 1997

Melle Gilberte Beyssen, 83 ans
et

Mme Reine Lajugie, 94 ans
au mois de Janvier 1998

Monsieur René Nardou
le 14 Mars, 76 ans.



Les Mots Croisés

Horizontalement :

1- Respect de la liberté d'autrui, de ses manières de penser, d'agir, de ses opinions politiques, religieuses

2-Permet d'exprimer son opinion. 3-Prélèvements effectués sur les ressources ou biens des individus pour subvenir aux dépenses d'intérêt général des collectivités locales etc...4- Petit ruisseau ; -Retiré. 5-Ont du bon sens, sont raisonnables. 6- 7- Comme on le fait on se couche ; -Initiales des mots latins inscrits sur la croix du Christ traduits par, Jésus le nazaréen roi des juifs. 8- Triples zéros ; Ni le mien, ni le sien.

Verticalement 1- Garder le silence. 2- Mis en mouvement pour induire un changement ; - Fait l'objet d'une préférence. 3- Lycée d'Enseignement Professionnel . -Pronom personnel masculin. 4- Dénués d'esprit et de jugements. 5-L'intolérance a cet effet sur la bonne entente. 6-Préposition bien connue des joueurs de Scrabble équivalant au mot *versus*, et signifiant *par opposition à* ; -Obscurité. 7- Drame japonais ; - Eléments du squelette ; - Conjonction de coordination. 8-Adverbe marquant la proximité ; - Etendue de terrain appartenant à quelqu'un, la notre est à Floirac. 9-Quand ils sont de langage ce sont parfois des propos discourtois. - Début d'intolérance, incident, indélicat, indifférent, ou bien être à la mode.

1- respect-2- aime-3- pré-4- ruisseau-5- ont-6- comme-7- couche-8- zéro-9- ni-le-mien-ni-le-sien-10- silence-11- mouvement-12- préférence-13- lycée-14- dénué-15- intolérance-16- versus-17- obscurité-18- drame-19- squelette-20- conjonction-21- proximité-22- étendue-23- quand-24- langage-25- propos-26- débuts-27- incident-28- indélicat-29- indifférent-30- bien-être-31- à-la-mode

Les Petites Annonces

Vélo VTT Peugeot modèle Garçonnet 300 francs

(6 à 12 ans), 6 vitesses, 1 plateau, bon état. Trois vitesses.

Téléphone : 05 65 32 48 86.

Store électrique, 5000 francs

2 bras, 5 mètres de long, 4 m. de débattement, secours manuel en cas de panne de courant, acheté chez Roux et Denègre à Saint-Céré il y a 4 ans, servi deux ans,

parfait état

Huit chaises de salle à manger : 800 francs

armature en acier poli, sièges et dossiers imitation cuir de couleur marron glacé

Volkswagen Golf, 60000 francs

essence, modèle 1996, 6 cv, trois portes 11000 km, 1 ère main, noire, état neuf.

Convertible et un fauteuil cuir

10000f. couleur havane, état neuf.

Téléphone : 05 65 33 73 47

2 adorables chatons donnés

l'un noir, l'autre tigré

contacter Nathalie Thévenet

Téléphone : 05 65 32 53 36

